



Mairie de
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 20 JUIN 2023

Délibération n° 2023-082

L'an deux mille vingt-trois le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/06/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry - VENANT Frédéric – DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : Mme VIDAL Isabelle ayant donné pouvoir à SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaines de compétences par thèmes – Aménagement du territoire

Implantation d'un City Stade au centre-bourg

Madame le Maire rappelle aux membres présents le projet initial d'implantation d'un City-Stade sur le site actuel des anciens ateliers municipaux après démolition de ces derniers.

Ce projet avez reçu un avis favorable des services de l'état afin d'obtenir une aide financière au titre de la D.E.T.R.

Considérant :

- les réactions et actions de certains riverains n'approuvant pas l'emplacement choisi,
- l'attente de l'avis définitif de Monsieur le Préfet saisi du dossier,
- l'évolution des projets de l'équipe et la nécessité de construire à l'avenir une salle de motricité au plus près de l'école communale,

Le Conseil Municipal, DECIDE, par 12 voix POUR

- d'abandonner le projet en l'état s'agissant de son emplacement,
- d'abandonner l'aide financière accordée au titre de la DETR pour ce projet,
- solliciter les services de l'état afin que cette subvention soit transférée sur le dossier en cours d'instruction relatif la construction d'un cabinet de kinésithérapie. En effet, celui-ci a été rejeté en première session et sera représenté en session d'automne.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

27.06.2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230620-2023_082
Reçu le 26.06.2023

